



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnel

Question écrite n° 65181

Texte de la question

M Jean-Paul Virapoulle demande à M le ministre de l'agriculture et du développement rural de lui indiquer l'état des négociations en cours sur la situation professionnelle des avancements et des reclassements des agents des corps spécifiques de son ministère affectés auprès des établissements d'enseignement technique agricole public, en ce qui concerne aussi bien les conseillers d'éducation, les surveillants titulaires, les chefs de pratique d'école d'agriculture que les répétiteurs.

Texte de la réponse

Reponse. - Afin d'améliorer le statut des surveillants titulaires, des chefs de pratique d'école d'agriculture et des répétiteurs, tout en leur permettant de conserver leur fonction d'éducateur, il a été adressé, le 23 mars 1992, au ministre d'État, ministre de la fonction publique et des réformes administratives et au ministre du budget des propositions tenant compte des aspirations des intéressés. Toutefois, comme les propositions en réponse formulées par le ministre du budget ne répondaient pas aux attentes exprimées par les agents, ce dossier a été transmis à l'examen du Premier ministre.

Données clés

Auteur : [M. Virapoulle Jean-Paul](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65181

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture et développement rural

Ministère attributaire : agriculture et développement rural

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 1992, page 5586